

APPEL DE PARIS-SACLAY

Pour une Europe souveraine,
libre et compétitive
par la recherche et l'innovation

Alors que l'instabilité géopolitique, les tensions économiques et les dérèglements environnementaux fragilisent profondément les équilibres mondiaux,

Alors que la science, pourtant reconnue comme un bien commun et un droit universel, est de plus en plus contestée, instrumentalisée ou remise en cause,

Alors que l'Europe fait face à un choix historique : préserver sa liberté, sa souveraineté et sa compétitivité, ou accepter un décrochage durable dans la compétition mondiale,

Nous, **acteurs académiques, organismes de recherche, universités, centres technologiques et entreprises privées engagées en R&D**, souhaitons adresser un appel solennel **aux décideurs des États membres et aux institutions de l'Union européenne**.

Les décisions qui seront prises dans **les prochains mois concernant le financement, l'architecture et la mise en œuvre du futur programme-cadre européen (FP10)** structureront durablement la capacité de l'Europe à produire des connaissances, à transformer l'excellence scientifique en innovations, et à affirmer sa souveraineté stratégique.

À l'heure où les rapports Letta et Draghi appellent explicitement à faire de la recherche et de l'innovation un pilier du marché intérieur européen — en y ajoutant une **cinquième liberté : la libre circulation de la recherche, de l'innovation et de l'éducation** — nous affirmons collectivement que la recherche et l'innovation constituent un pilier fondamental de notre démocratie, de notre économie et de notre projet européen.

1. L'échelle européenne est devenue la condition d'efficacité de la recherche et de l'innovation

Aucun État membre ne peut, seul, atteindre la masse critique nécessaire pour rivaliser avec les investissements des États-Unis ou de la Chine dans les domaines stratégiques. Les montants engagés, les infrastructures requises, les marchés adressables et la compétition mondiale pour les talents rendent **l'échelle européenne indispensable**.

La recherche et l'innovation ne peuvent plus être pensées comme une simple addition d'efforts nationaux. Elles doivent être conçues comme **un investissement collectif** fondé sur la mutualisation des risques et des bénéfices, des compétences et des infrastructures. Elles doivent être coordonnées à l'échelle européenne (à travers l'orientation des financements publics décidés collectivement et le support des investissements privés qui répondent à des logiques de marchés européens) en articulation avec les stratégies nationales, et à l'échelle des communautés scientifiques et entrepreneuriales locales au plus près des dynamiques de recherche et d'innovation.

Nous appelons à dépasser une logique comptable de « juste retour national ». Les bénéfices de la coopération européenne — compétitivité industrielle, souveraineté technologique, attractivité des talents, résilience stratégique et production de connaissances — se mesurent à long terme et à l'échelle du continent.

2. Préserver et promouvoir la liberté académique comme marqueur des valeurs européennes

La liberté académique constitue un élément structurant de singularité de l'Europe qui est par construction un espace politique gouverné par **l'état de droit, le respect des libertés individuelles et le pluralisme** : ces valeurs doivent s'appliquer à la pratique de la science et de l'innovation, et s'en nourrir en retour.

La liberté académique doit être préservée non seulement comme un atout majeur de performance scientifique, mais comme une valeur en soi, marqueur fort de l'identité européenne face à des modèles concurrents plus contraints ou plus instrumentalisés. Préserver l'indépendance scientifique, c'est garantir l'avenir de nos sociétés fondées sur le savoir, l'innovation et la liberté intellectuelle ; et renforcer notre compétitivité en offrant un environnement de confiance et d'excellence aux acteurs industriels européens.

L'Europe doit assumer une science **libre, rigoureuse, indépendante**, capable d'éclairer les politiques publiques, de nourrir la transition écologique, la santé publique, la souveraineté numérique et la cohésion sociale et territoriale.

Le développement d'universités et de centres de recherche de dimension européenne mondialement reconnus, adossés à des alliances structurées autour de domaines de spécialisation, est un levier puissant pour attirer chercheurs, étudiants et entrepreneurs du monde entier qui se reconnaissent dans ces valeurs.

3. Renforcer le continuum entre recherche fondamentale, innovation et industrialisation au service de la compétitivité européenne

La compétitivité européenne, à court, moyen et long terme, repose sur **un continuum solide, lisible et cohérent** allant de la recherche fondamentale à l'innovation, puis à l'industrialisation et au déploiement à l'échelle des marchés.

À long terme, **la recherche fondamentale d'excellence** constitue le socle indispensable des grandes découvertes, des innovations de rupture et du leadership scientifique et technologique européen. Les avancées d'aujourd'hui sont les bases de la compétitivité industrielle, de la croissance et de l'emploi de demain.

À moyen terme, **des dispositifs de recherche collaborative couvrant l'ensemble des niveaux de maturité** sont essentiels pour transformer cette excellence scientifique en technologies exploitables, connaissances actionnables et en succès économique. Ils sécurisent les étapes critiques et accélèrent la valorisation des résultats de la recherche en Europe.

À court terme enfin, la capacité à **passer rapidement à l'échelle industrielle et au marché** conditionne le développement et la compétitivité effective des entreprises européennes face à une concurrence mondiale intense, notamment américaine et asiatique.

Dans cette perspective, nous appelons à renforcer **les articulations entre les piliers du FP10**, en particulier entre l'ERC, les programmes collaboratifs et l'EIC, afin de fluidifier les trajectoires d'innovation, de réduire les ruptures entre recherche et marché, et de mieux accompagner les projets à fort potentiel économique et stratégique. La bonne articulation entre le FP10 et le Fonds européen pour la compétitivité est tout aussi indispensable pour sécuriser ce continuum recherche–innovation–déploiement, sans compromettre la capacité européenne à produire des ruptures scientifiques et technologiques.

Les partenariats public-privé cofinancés constituent en outre un levier décisif qu'il faut renforcer. Ils offrent un cadre unique pour mutualiser les risques inhérents aux phases précoces de la R&D, mobiliser des investissements à la hauteur des enjeux, favoriser la mobilité des compétences et accélérer le transfert de connaissances vers des solutions industrielles concrètes en Europe. En permettant de transformer plus rapidement l'innovation scientifique en valeur économique tangible, ils contribuent directement à la compétitivité de l'Union européenne. Ils sont particulièrement critiques dans des secteurs clés tels que la santé, le numérique, l'énergie, l'agro-alimentaire, le quantique ou les semi-conducteurs, où les cycles d'innovation sont longs, les coûts élevés et la compétition mondiale exacerbée.

4. Faire de l'excellence scientifique et technologique un pilier de la souveraineté européenne

La souveraineté stratégique européenne est indissociable de sa capacité à maîtriser **les technologies critiques dans les domaines suivants** : énergie, santé, agriculture et alimentation, numérique, IA, biotechnologies, semi-conducteurs, quantique, matériaux avancés, spatial, défense.

Cela suppose :

- des infrastructures de recherche et de calcul mutualisées à l'échelle européenne ;
- des feuilles de route technologiques lisibles et pluriannuelles ;
- une meilleure articulation entre recherche, régulation et industrialisation.

Le cadre réglementaire européen (données, IA, santé, environnement) ne doit pas être un facteur de contrainte ou un frein à l'innovation, mais conçu et adapté pour devenir **un avantage compétitif**, offrant un marché prévisible, sécurisé, porteur de confiance et favorable à l'innovation.

5. Mieux articuler stratégies nationales et européennes

La performance du système européen de recherche repose sur **une coordination renforcée** entre financements nationaux et européens. L'articulation stratégique est aujourd'hui plus critique encore que le niveau budgétaire lui-même.

Nous appelons à :

- renforcer la cohérence entre stratégies nationales et européennes ;
- mieux soutenir les alliances universitaires, la coopération entre organismes nationaux de recherche, les consortiums thématiques et les plateformes public-privé ;
- faciliter la circulation des talents, des données et des compétences ;
- accélérer la convergence des standards, l'interopérabilité des infrastructures et le partage des données.

Cette articulation des stratégies nationales et européennes doit se faire dans le respect du multilatéralisme qui est le socle de toute vision européenne de la recherche. A ce titre, le présent appel de Paris Saclay est une main tendue à l'ensemble des acteurs européens dans leur diversité qui se retrouveront dans ces convictions et qui se diront prêts à poursuivre la démarche initiée dans un cadre de réflexion et de travail élargi.

Un appel à l'action

Forts de ces convictions, nous appelons les décideurs européens et nationaux à :

- soutenir **un renforcement ambitieux et durable des moyens alloués à la recherche et à l'innovation européennes** ;
- défendre **un cadre de coopération** à la hauteur des enjeux scientifiques, sociaux, industriels et géopolitiques actuels ;
- faire de la recherche et de l'innovation **un projet politique européen à part entière**.



**Déterminons notre avenir ensemble,
fidèles à nos valeurs, résolus à construire par l'excellence
de la recherche, la puissance de l'innovation
et la qualité de la coopération, une Europe libre,
souveraine, compétitive et tournée
vers l'avenir.**

